

## Burundi : manifestations contre la France et l'envoyé spécial de l'ONU

@rib News, 02/06/2018 Source Xinhua Le gouvernement burundais du président Pierre Nkurunziza a organisé samedi dans toutes les 18 provinces burundaises des manifestations contre les "déclarations mensongères et incendiaires" du gouvernement français et du représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) au Burundi, Michel Kafando, publiées au lendemain de la proclamation des résultats du référendum constitutionnel, à Bujumbura. M. Thérèse Ntahiraja, porte-parole du ministre burundais de l'Intérieur, de la Formation Patriotique et du Développement Local.

M. Ntahiraja, qui est également assistant du ministre burundais de l'Intérieur, s'exprimait dans un point de presse à l'issue de ces manifestations au centre de la ville de Bujumbura qu'il avait dirigées au nom du gouvernement burundais. "En effet, on avait enregistré au sein des populations burundaises, des lamentations, des requêtes et des pétitions qui réclamaient de faire des manifestations dans toutes les provinces du pays, pour qu'en fin de compte elles puissent s'inscrire en faux contre les criminels terroristes qui viennent de démontrer encore une fois leur chemin de la violence le 11 mai dernier vis-à-vis des migrants de Ruhagarika en province de Cibitoke (ouest) en massacrant une vingtaine de personnes et contre l'envoyé spécial de l'ONU au Burundi Michel Kafando à cause de son message du 24 mai 2018 au conseil de sécurité des Nations Unies où il a osé dire que le processus référendaire sur le projet de constitution amené à bout de nombreuses irrégularités", a-t-il précisé. M. Ntahiraja a ajouté que ces manifestations avaient l'ultime objectif de "s'inscrire en faux contre le gouvernement français" à cause de sa récente déclaration sur la situation burundaise via le ministre français des Affaires Étrangères, "qui a osé prononcer un discours de haine et de division" à l'endroit de la population burundaise. Ces manifestations, a-t-il poursuivi, étaient également destinées à dénoncer la prochaine "table ronde" sur le Burundi prévue le 4 juin prochain au siège du parlement européen à Bruxelles (Bruxelles) à laquelle prendront part "certains Burundais qui sont au service des colons". Le message du gouvernement burundais s'insurge aussi contre certains Burundais établis en Belgique et "dont les faits et gestes vont dans le sens de déstabiliser leur pays avec l'appui de certains colonisateurs belges". En revanche, pour la coalition politique d'opposition parlementaire des indépendants dénommée "Amizero y'Abarundi" ("Espoir des Burundais" en langue française), à travers son dirigeant Tatien Sibomana, la multiplication des manifestations contre des rapports internationaux publiés sur le Burundi, n'est pas l'ultime solution aux "difficultés politiques" auxquels le pays ferait face actuellement. Le 24 mai dernier, cette coalition dirigée par le 1er vice-président de l'assemblée nationale burundaise, Agathon Rwasa, a transmis une plainte à la Cour constitutionnelle du Burundi plaçant pour "l'annulation" des résultats du référendum constitutionnel du 17 mai 2018 sur le projet de constitution amendé marqué par un score de plus de 70% des Burundais qui ont voté pour un "oui" en faveur de la nouvelle loi fondamentale, qui va régir la gouvernance politico-économique burundaise au cours des années à venir. Cependant, le 31 mai dernier, la cour constitutionnelle burundaise a validé les résultats de ce scrutin référendaire sanctionnant l'approbation du projet de constitution révisé en laissant entendre que les arguments de rejet de ces résultats, tels que brandis par cette coalition, ont été jugés "non fondés" et que les quelques erreurs matérielles, "n'étaient de nature à influencer substantiellement sur les résultats du scrutin référendaire" du 17 mai dernier.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});